

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

310.000 RENIA - Syntic - Kunststoffkleber

Date d'impression : 14.08.2007

Code du produit : 310

Page 1 de 6

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

310.000 RENIA - Syntic - Kunststoffkleber

Utilisation de la substance/préparation

adhésifs

Identification de la société/entreprise

Société : Renia - GmbH
Chemische Fabrik
Rue : Ostmerheimer Straße 516
Lieu : D-51109 Köln
Boîte postale : 910 659
D-51076 Köln
Téléphone : +49-(0)221-6307990
e-mail : info@renia.com
Internet : www.renia.com
Service responsable : F & E, Labor
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49-(0)221-63079924
Téléfax : +49-(0)221-63079950

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger : Facilement inflammable, Irritant
Phrases-R :
Facilement inflammable.
Irritant pour les yeux.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Dangers les plus importants

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
200-662-2	67-64-1	acétone, diméthylcétone	30 - 50 %	F, Xi R11-36-66-67
205-500-4	141-78-6	acétate d'éthyle	30 - 50 %	F, Xi R11-36-66-67

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consulter un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

310.000 RENIA - Syntic - Kunststoffkleber

Date d'impression : 14.08.2007

Code du produit : 310

Page 2 de 6

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Indications pour le médecin

En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Moyen d'extinction approprié dioxyde de carbone (CO₂) poudre d'extinction mousse

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau à grand débit

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

Enlever toute source d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver le récipient bien fermé. Protéger de la chaleur.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Information supplémentaire

Protéger de la chaleur.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

310.000 RENIA - Syntic - Kunststoffkleber

Date d'impression : 14.08.2007

Code du produit : 310

Page 3 de 6

Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
67-64-1	Acétone	500	1210		VLE (15 min)	
		-	-		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	

BAT-Paramètres de contrôle (TRGS 903)

N° CAS	Substance	BAT-Valeur	Paramètres	Matériel d'examen	Moment de la prise d'échantillons
67-64-1	Aceton	80 mg/l	Aceton	U	b

Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. (filtre à gaz du type A2)

Protection des mains

gants résistants aux solvants: caoutchouc nitrile,
caoutchouc butyle,

Protection des yeux

lunettes de sécurité

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique : liquide
Couleur : jaune, clair
Odeur : type ester, douce

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur :	non applicable	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point/intervalle de fusion :	-4 - +8 °C	
Point d'ébullition :	50 - 80 °C	DIN 53 171
Point d'éclair :	-16 °C	DIN 51 755
Limite inférieure d'explosivité :	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité :	13 vol. %	
Pression de vapeur :	120 hPa	DIN 51 754
(à 20 °C)		
Densité (à 20 °C) :	0.810 g/cm ³	DIN 51 757
Hydrosolubilité :	insoluble	

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

310.000 RENIA - Syntic - Kunststoffkleber

Date d'impression : 14.08.2007

Code du produit : 310

Page 4 de 6

Viscosité dynamique : 1400 mPa·s DIN 53 015
(à 20 °C)

Teneur en solvant
81 %

Autres données

Température d'inflammation : 260 °C DIN 51 794

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

La décomposition thermique peut se produire au-dessus de 200 °C. Pas de décomposition en utilisation conforme.

Matières à éviter

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux

Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. Oxydes de carbone En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

donnée non disponible Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets corrosifs et irritants

L'inhalation de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire chez les sujets très sensibles. Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux chez les personnes sensibles.

Effets sensibilisants

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques et des acidoses métaboliques.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12. Informations écologiques

Écotoxicité

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Mobilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Persistance et dégradabilité

Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Information supplémentaire

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

310.000 RENIA - Syntic - Kunststoffkleber

Date d'impression : 14.08.2007

Code du produit : 310

Page 5 de 6

Élimination

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

080406 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité);

Code d'élimination de déchet-Résidus

080406 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité);

L'élimination des emballages contaminés

Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

No. ONU : 1133
ADR/RID classe : 3
Code de classement : F1
Panneau d'avertissement
No. danger : 33
Étiquetage : 3
ADR/RID Groupe d'emballage : III
Quantité limitée (LQ) : LQ7 5 Liter

Nom d'expédition

KLEBSTOFFE, mit entzündbarem flüssigem Stoff (mit einem Flammpunkt unter 23 °C und viskos gemäß 2.2.3.1.4) (Dampfdruck bei 50 °C höchstens 110 kPa)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Prescription particulière 640H
Tunnelbeschränkungscode 3(E)

Transport fluvial

No. ONU : 1133
ADNR-Classe : 3
Code de classement : F1
Étiquetage : 3
Groupe d'emballage : III
Quantité limitée (LQ) : 5 Liter

Nom d'expédition

adhésifs

Transport maritime

No. ONU : 1133
IMDG-Code : 3
Marine polluant : --
Étiquetage : 3
IMDG-Groupe d'emballage : III
EmS : F-E, S-D
Quantité limitée (LQ) : 5 Liter

Nom d'expédition

adhésifs

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

310.000 RENIA - Syntic - Kunststoffkleber

Date d'impression : 14.08.2007

Code du produit : 310

Page 6 de 6

Autres informations utiles (Transport maritime)

Staukategorie A

Transport aérien

ONU/ID No. : 1133
ICAO/IATA-DGR : 3
Etiquetage : 3
ICAO-Groupe d'emballage : III

Nom d'expédition

adhésifs

15. Informations réglementaires

Etiquetage

Symboles de danger :

F - Facilement inflammable; Xi - Irritant



F - Facilement inflammable

Xi - Irritant

Phrases-R

11 Facilement inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases-S

09 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23 Ne pas respirer les gaz .
29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils supplémentaires

Selon l'Arrêté du 20 avril 1994 du Ministère du Travail, modifié, ce produit doit être étiqueté de la façon suivante: Selon la Directive 1999/45/CE, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante.

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV) : 80,6 % (652,86 g/l)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres données

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

11 Facilement inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.